

4 – Moyens matériels et financiers

- Équipements
- Travaux (bilan et à venir)

5 – Hygiène et Sécurité

- Point sur les exercices de sécurité
- Présentation du plan national pHARe (programme de lutte contre le harcèlement à l'école)

1. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ÉCOLE

★ **Approbation du dernier procès verbal**

Le procès verbal du 1^{er} conseil d'école est approuvé à l'unanimité.

★ **Rappel date du prochain conseil d'école et planification commissions éventuelles**

Le 3^e conseil d'école aura lieu le mardi 13 juin 2023, à 18h00.

Commission restauration : une réunion avant la fin de l'année scolaire est prévue ; la date reste à fixer.

2. ACTIONS PÉDAGOGIQUES CONCOURANT À LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET D'ÉCOLE

La liste des principaux projets est la suivante :

- École et cinéma : ce projet continue avec l'ensemble des classes de l'école. Ces séances sont d'excellents supports pour la pratique orale et écrite du Français, mais également des moments privilégiés pour aborder des thèmes d'enseignement moral et civique.
- Projet de chorale : chaque classe prépare chaque période une ou deux chansons qui sont présentées au reste de l'école. Trois représentations ont déjà eu lieu, la prochaine se déroulera en fin de période (avant les vacances de printemps).
- Concours des Petits Champions de la lecture : le 20 janvier, les élèves de CM1 et CM2 ont participé à ce concours de lecture. M. Wolff remercie le personnel de la médiathèque pour l'accueil et l'organisation de cette manifestation, Mme Menant (BCD), les élus aux affaires scolaires et les enseignants de l'école ayant participé au jury. Tous les élèves ont été récompensés par un livre sélectionné par la médiathèque. Le gagnant des CM1 et celle des CM2 participeront le 29 mars à la finale départementale.
- Médiathèque : les échanges avec la médiathèque continuent pour toutes les classes de l'école.
- École dehors : ce projet mené par les classes de CP et de CE1-CE2 a lieu principalement sur le site du Bois Cernin. Cette démarche pédagogique vise à rendre plus concrets les apprentissages, en particulier les compétences liées à *Questionner le monde*.
- Séances de natation : les niveaux retenus par l'académie sont la GS de maternelle (via le projet Classes bleues permettant l'initiation des enfants à la natation dès la maternelle), le CP et le CM1. Les classes concernées sont donc les deux classes de maternelle (seuls les GS se rendront à la piscine, du 27 mars au 7 avril), la classe de CP (du 24 avril au 26 mai), la classe de CE2-CM1 et celle de CM1-CM2 (du 14 au 24 mars).

Remarque : le nombre de séances des classes de cycle 3 a été réduit, car l'ouverture de la piscine initialement prévue fin février a été décalée deux semaines plus tard.

- Classe de neige : du 6 au 10 mars, les élèves de CE2, CM1 et CM2 se sont rendus en voyage scolaire à Vielle-Aure (65). Visite du vieux village, randonnée en raquettes, fabrication d'iglous, pratique du ski alpin et visite de la grotte préhistorique de Gargas étaient au programme. Ce projet mêlant diverses disciplines (géographie, histoire, français, sciences, EPS) est un support précieux aux apprentissages. Le voyage s'est très bien passé, les élèves étaient ravis des activités proposées.
- Accueil dans les classes pour les maternelles : les parents ont pu assister à des temps d'ateliers ou de motricité. Cette initiative a été très appréciée par les parents.
- Visite de la Rochelle : les deux classes de maternelle se déplaceront en train à la Rochelle le 12 mai pour une visite de l'aquarium et du musée maritime. Ils prendront également le bus de mer dans le

port pour se rendre à la plage et le bus de ville pour un retour à la gare.

- La CCHP (Communautés de Communes du Haut-Poitou) proposent aux écoles des activités pendant le temps scolaire. Les animations suivantes ont été retenues :
 - Maternelles : Pass'Art → « Décortahistoires ». Le projet consiste à créer une histoire (différente pour chacune des deux classes) qui sera mise en scène dans le décor à histoires. L'aboutissement du projet est la création d'un livre qui sera édité pour chaque enfant.
 - CP et CE1-CE2 : ces deux classes bénéficient de trois activités.
 - Pass'Sport : street hockey
 - Pass'Environnement : 4 séances par classe (2 au bois Cernin et 2 dans le petit jardin de l'école) avec des activités basées sur une découverte plaisir des éléments de la nature.
 - Pass'Développement durable : il y aura une séance en classe pour aborder le tri des déchets, une visite de la déchèterie de Vouillé, une au centre de tri de Saint-Benoît, et un spectacle à Quinçay sur le thème du papier.
 - CE2-CM1 et CM2 : Pass'Sport (rugby). Cette session s'est terminée par une rencontre sportive avec 4 classes de l'école Jules Ferry de Neuville.

M. Wolff rappelle que ces projets scolaires sont possibles grâce au budget accordé par la Mairie (25 € par élève) mais également grâce à l'investissement des parents de l'APE qui permet la récolte de fonds via un nombre important d'actions (en particulier, 2 000 € ont été offerts à l'école pour la classe de neige).

3. RESSOURCES HUMAINES DE L'ÉCOLE

★ Équipe pédagogique

Mme Élodie Renéaume, enseignante de la classe de CE1-CE2 est arrêtée. Mme Émilie Joyeux succède à Mme Marie Pailler pour assurer son remplacement.

★ Effectifs

Les effectifs ont augmenté depuis la rentrée : l'école compte désormais 136 élèves (pour 131 élèves lors du premier conseil d'école d'octobre).

M. Wolff demande s'il est possible de planifier une réunion avec la municipalité et les directrices des écoles de Neuville afin de faire un point sur les prévisions d'effectifs à venir à court et moyen termes, mais également sur les critères d'affectation des élèves sur chaque école. Mme Mékila en réfère à Mme Saint-Pé et recontactera les directeurs.

4. MOYENS MATÉRIELS ET FINANCIERS

★ Équipements

Tableau Numérique Interactif (TNI) : un TNI a été installé dans la classe de CM1-CM2. M. Wolff remercie la municipalité pour cet investissement. Mme Mékila informe qu'un dossier est en cours de réalisation pour profiter cette année encore des subventions départementales liées aux Territoires Numériques Educatifs (TNE) et équiper les autres classes de l'école. Un audit sur le matériel informatique existant a été réalisé fin 2022 par AT86. Le résultat de cet audit qui sera présenté le 16 mars à la municipalité permettra d'orienter les demandes d'investissement. Ces informations seront transmises à M. Wolff.

Fibre optique : l'utilisation croissante d'équipements numériques (ordinateurs, tablettes et maintenant TNI) nécessite un besoin de ressources internet que le réseau actuel ne permet pas d'absorber. Il est de ce fait compliqué de travailler avec nos outils numériques avec la connexion internet actuelle d'où le besoin de la fibre optique.

Il a été annoncé lors du conseil d'école d'octobre dernier qu'un accord était en cours de finalisation entre la municipalité et Orange et que l'école devrait être équipée assez rapidement. Mme Mékila rappelle la complexité du dossier qui comprend la connexion à la fibre de l'ensemble des bâtiments municipaux. M. Wolff mentionne le raccordement avec un contrat provisoire qui avait été évoqué lors des derniers

conseils d'école. Mme Mékila n'a pas de nouvelles informations et va se renseigner auprès du directeur général des services.

Bibliothèque : les enseignants n'ont toujours pas accès à la bibliothèque de l'école (ceci depuis le changement de clés de l'école, c'est-à-dire depuis début 2020) en dehors des horaires de présence de Mme Menant, c'est-à-dire pendant le temps de classe deux jours par semaine. M. Wolff rappelle que la bibliothèque faisant partie des locaux de l'école devrait à ce titre être accessible au directeur. Ce sujet a été évoqué à de nombreux conseils d'école et jusqu'à présent, aucune raison claire n'a été donnée par la municipalité, d'où l'incompréhension de M. Wolff et de l'équipe pédagogique. Il y a en effet de nombreux cas où les enseignants ont besoin de consulter un livre avant de l'emprunter : recherche d'un temps de conjugaison particulier, recherche d'un ouvrage comprenant des illustrations d'un type donné... Le directeur précise qu'il ne s'agit pas de se substituer à Mme Menant pour le retrait des livres, mais uniquement de pouvoir accéder à la bibliothèque pour repérer un livre ou une série particulière pour ensuite lui indiquer les références souhaitées.

Mme Mékila n'a pas d'informations à apporter et se rapproche de Mme Saint-Pé afin de fournir une réponse d'ici deux semaines sur la fourniture d'une clé au directeur.

Maternelle : M. Wolff fait part du nombre insuffisant des heures de ménage prévues en fin d'année scolaire et en préparation de la rentrée de septembre. Mme Mékila informe que la municipalité en est consciente et qu'un ajustement sera fait.

★ Travaux (bilan et à venir)

La salle des maîtres a été repeinte par les employés communaux pendant les vacances d'hiver. M. Wolff remercie la municipalité pour ces efforts permettant aux enseignants de travailler dans une école bien entretenue.

Mme Mékila informe que la liste des travaux de l'année sera communiquée aux écoles une fois le budget de la commune voté.

5. HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

★ Point sur les exercices de sécurité

Exercice incendie : lors du dernier exercice, un dysfonctionnement avait été relevé (alarme non déclenchée dans la classe de CE1-CE2, ni dans l'Algéco libre). La municipalité informe que la réparation a été effectuée par la société Lumelec.

Un nouvel exercice avec les élèves aura lieu en juin.

Exercice PPMS : un exercice de type Risque Majeurs s'est déroulé aujourd'hui. Le type d'alerte a bien été identifié dans les classes du bâtiment de maternelle. Par contre, les classes des Algécos ont bien entendu le signal sonore (sirène) mais n'ont pas compris le message parlé. Il n'a donc pas été possible pour eux de savoir s'il s'agissait d'une alerte de type Intrusion ou de type Risques majeurs.

★ Présentation du plan national pHARe (programme de lutte contre le harcèlement à l'école)

Ce programme est déployé dans toutes les écoles et collèges de France. L'objectif est d'intervenir en amont du harcèlement, quand des moqueries, intimidations commencent. Il s'agit d'être vigilant aux signaux faibles tels que le manque d'envie d'aller à l'école, le changement d'humeur, l'isolement, la chute de l'investissement scolaire, le manque de concentration...

Dans l'école, le directeur est le référent. Une équipe de professionnels est identifiée dans la circonscription, dont le rôle est de veiller au bien-être des élèves. Dans le cadre de ce protocole, les élèves peuvent être amenés à être rencontrés en entretien individuel par une de ces personnes ressources.

Fait à Bellefois

Le 13 mars 2023

Le président du Conseil d'École

La secrétaire de séance

